

L'Islande annule (encore une fois) une partie des emprunts immobiliers des ménages

Audrey DUPERRON

28 novembre
2014



C'était une promesse de campagne : le Premier ministre islandais, Sigmundur Davíð Gunnlaugsson, élu en 2013, a confirmé que le pays allait annuler une partie de la dette des ménages islandais qui avaient contracté des emprunts immobiliers avant la crise de 2008.

La mesure, appelée « Leidréttingin » ('correction'), permettra aux foyers qui avaient souscrit des emprunts hypothécaires indexés sur l'inflation avant 2008 de bénéficier d'une annulation d'une partie de leur dette, à concurrence de 4 millions de couronnes islandaises (25 800 euros). Depuis le mois de juillet, 69 000 familles islandaises ont sollicité de pouvoir profiter de cette mesure. Celle-ci leur permettra de réduire leurs mensualités de 13 à 14% en moyenne, soit une réduction individuelle de 95 à 130 euros.

Le gouvernement a prévu de financer cette mesure, qui devrait lui coûter l'équivalent de 4,3% du PIB du pays, par une augmentation des taxes sur les actifs des banques mises en liquidation en 2008.

C'était une promesse de campagne : le Premier ministre islandais, Sigmundur Davíð Gunnlaugsson, élu en 2013, a confirmé que le pays allait annuler une partie de la dette des ménages islandais qui avaient contracté des emprunts immobiliers avant la crise de 2008.

La mesure, appelée « Leidréttingin » ('correction'), permettra aux foyers qui avaient souscrit des emprunts hypothécaires indexés sur l'inflation avant 2008 de bénéficier d'une annulation d'une partie de leur dette, à concurrence de 4 millions de couronnes islandaises (25 800 euros). Depuis le mois de juillet, 69 000 familles islandaises ont sollicité de pouvoir profiter de cette mesure. Celle-ci leur permettra de réduire leurs mensualités de 13 à 14% en moyenne, soit une réduction individuelle de 95 à 130 euros.

Le gouvernement a prévu de financer cette mesure, qui devrait lui coûter l'équivalent de 4,3% du PIB du pays, par une augmentation des taxes sur les actifs des banques mises en liquidation en 2008.

En février 2012, le gouvernement islandais avait déjà annulé l'équivalent de 13% du PIB en prêts hypothécaires. Plus d'un quart des ménages islandais avaient été concernés par cette mesure. A l'époque, il avait signé un accord avec les banques partiellement nationalisées, pour annuler la part de l'endettement des ménages qui dépassait 110% de la valeur de leur propriété. De plus, en Juin 2010, un jugement rendu par la Cour Suprême islandaise avait statué que les prêts indexés sur des devises étrangères étaient illégaux et que les familles n'étaient plus tenues de rembourser la part qui correspondait aux pertes de change de la couronne islandaise.

En 2013, il avait également incité les citoyens à accélérer le remboursement de leur prêt immobilier en réduisant la taxation des cotisations versées à leur fonds de pension, lorsque celles-ci étaient utilisées pour anticiper le remboursement de leur emprunt.

Ainsi, l'endettement des Islandais devrait se réduire, pour ne plus représenter que 94% du PIB, contre 105% aujourd'hui. Le gouvernement compte également sur cette mesure pour stimuler la consommation et la croissance.

Par ailleurs, on a également appris hier qu'un tribunal islandais avait décidé de condamner l'ancien CEO de la banque Landsbanki à 12 mois de prison, dont 9 avec sursis, pour manipulation de marché. Il rejoint ainsi Larus Welding ex-CEO de la banque Glitnir, ainsi qu'Hreidar Mar Sigurdsson, l'ancien CEO de la banque Kaupthing, et Sigurdur Einarsson, l'ex-président de son conseil, qui ont aussi été condamnés à des peines de prison.

Landsbanki, Glitnir, et Kaupthing étaient les 3 plus grosses banques de l'Islande. Elles s'étaient lancées dans une frénésie d'acquisitions, orchestrées par des hommes d'affaires islandais basés à l'étranger. En automne 2008, elles avaient accumulé l'équivalent du décuple du PIB du pays, lorsqu'elles se sont effondrées, ruinant le pays.

Ces condamnations illustrent l'approche différente adoptée par l'Islande par rapport au reste de la zone euro pour faire face à la crise financière. Contrairement à celle-ci, le pays n'a pas porté secours à ses banques en difficulté, mais il les a laissées faire faillite. Ce sont donc les créanciers de ces banques, et non les contribuables, qui ont subi les pertes correspondantes.

L'Islande est quasiment le seul pays du monde occidental à avoir lancé des poursuites au pénal contre les dirigeants de banques pour leur rôle dans la crise financière.

»» <http://www.express.be/business/fr/economy/lislande-annule-encore-une-f...>